



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N° 200

BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 13 mai 2017

Le Secrétariat Général

Diffusion : Conseil d'administration, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Personnel Fédéral, Etienne Thobois.

Membres du Bureau Fédéral : David Angelats, Christian Barthel, Florent Chayet, Stéphanie Goeneutte, Nathalie Huet, Aude Le Gallou, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran.

Assistent : Céline Berton (DA) le matin, Pascal Bildstein (DirCom), Magali Godin, Philippe Limouzin (DTN), Alicia Volant (DF).

Invité : Stéphane Corvée

Excusée : Magali Godin.

Informations diverses et décisions

0/ Validation du RDI du BF du 8 avril 2017

Suite à l'envoi du projet de RDI, quelques remarques ont été émises, les modifications seront effectuées.

Le bureau fédéral, vote, à la majorité, le RDI du BF du 8 avril 2017.

1/ Communication du président

Le président confirme le bon accueil qui lui a été réservé à chacune de ses visites sur les territoires.

Puis il fait un point d'information sur les élections du CNOSF : Denis Masegla, président sortant, a été réélu aux dépens d'Isabelle Lamour qui s'est comportée de façon inappropriée dès la proclamation des résultats en évoquant un vote truqué et envisageant un éventuel recours.

Paul-André Tramier a été réélu au poste d'administrateur.

2/ Communication du DTN

2.1 La performance

Le DTN revient sur les excellents résultats aux Championnats d'Europe Junior et exprime toute sa satisfaction d'avoir vu évoluer des jeunes souriants, engagés et performants.

Puis il fait un point sur les Championnats d'Europe Senior de Kolding : le Danemark, bien qu'en difficulté, compte tout de même quinze quarts de finale ; l'Angleterre, elle aussi en souffrance au regard de la politique financière mise en place par la fédération compte cinq quarts de finale et un titre majeur important ; la Russie se fait discrète mais toujours présente, ainsi que l'Allemagne.

En Croatie, nouvelle victoire d'Arnaud Merklé qui poursuit son parcours. De bonne augure dans l'optique de la qualification au JOJ. Cristo Popov est aussi en course pour cette qualification.

Point sur la campagne des Clubs Avenir qui touche à sa fin : des clubs de plus en plus nombreux ; ils seront la référence structurelle pour l'accès en pôles espoirs.

Point sur le stage de Strasbourg regroupant les meilleurs jeunes nés en 2002 et rencontre très bénéfique des responsables de pôles espoirs avec Peter Gade, qui a su montrer une autre image de lui. Les flux des pôles espoirs ont également été abordés lors de ce regroupement.

Point sur les stages d'été : du 31 juillet au 13 août à Voiron et un stage réservé aux jeunes filles, toujours à Voiron, du 19 au 22 août.

Point sur les Championnats du Monde de Glasgow, du 21 au 27 août et information sur les Universiades du 19 au 30, les Jeux Med à Taragone du 23 au 26 juin 2018 et les Jeux Européens à Minsk en juin 2019.

Point sur le classement : status quo.

2.2 Le développement

Le DTN expose le nouveau positionnement des cadres techniques évolutif en fonction du projet fédéral : le changement majeur concerne Cyrille Gombrowicz, DTN adjoint en appui auprès de la vice-présidente des Territoires Durables et chargé des relations avec les territoires.

Cyrille Gombrowicz est remplacé dans sa mission de coordinateur de l'INSEP par Elisa Chanteur qui conserve toutefois ses missions sur le suivi scolaire et socio-professionnel.

Avec la réforme territoriale, Sonia Durier est désormais à 100% sur la formation, Olivier Bime venant en appui de la ligue Nouvelle Aquitaine.

Vincent Legras sera positionné sur la ligue Bourgogne Franche Comté, Hervé Mitaty en appui des ligues Bretagne et Pays de la Loire ; Loïc Parlon conserve sa mission sur

la ligue PACA avec un pourcentage de temps moindre et Nicolas Galtier en appui de la ligue Occitanie.

Suite à cette présentation, il est demandé à ce que le pourcentage de temps d'appui aux ligues (et non de travail pour les ligues) pour chaque cadre concerné soit formalisé sur un document.

Puis le DTN fait un point sur les dossiers Citoyenneté et fidélisation sociétale qui seront au cœur des actions menées à la rentrée, dans tous les domaines y compris le haut niveau.

Présentation d'un organigramme prévisionnel qui doit encore être affiné en fonction d'éventuelles arrivées en septembre prochain.

Deux appels à projet ont été envoyés au ministère sur le thème du Handicap et du Numérique.

Un projet européen Badminton sur le thème de l'inclusion est également lancé avec Erasmus en collaboration avec la fédération espagnole et plus particulièrement David Cabello sur des fonds européens.

Les 2 et 3 mai dernier, la DTN s'est réunie au sein du Ministère des Sports pour une présentation du PPF, en présence du vice-président du Haut Niveau et de notre évaluateur ministériel, Sébastien Sobczak.

Enfin, le DTN fait une présentation des objectifs futurs tels que les médailles dans les compétitions de référence, la spécialisation dès l'âge de 18 ans, la formation spécifique pour le badminton féminin, l'ouverture des structures en tant que ressources, le paralympisme et l'inclusion des parents dans la détection des jeunes...

Chacun s'est exprimé sur ces différents sujets.

3/ Secteur Administratif

3.1 Architecture / Hébergement des serveurs

Présentation, par le Secrétaire Général, de la note de synthèse concernant l'hébergement des serveurs : état des lieux des serveurs internes et externalisés, constat de signes de faiblesse de l'ensemble des serveurs actuels.

Afin de sécuriser au mieux l'architecture de la fédération, il est donc proposé de récupérer l'hébergement et l'infogérance de l'ensemble des serveurs externalisés en faisant l'acquisition de deux serveurs physiques mieux dimensionnés et disposant des dernières technologies pour les applications, ainsi que l'acquisition d'un troisième serveur destiné au stockage des sauvegardes.

Pour le siège, il est également proposé de prendre deux serveurs pouvant héberger de la virtualisation.

Présentation de la configuration des dits serveurs et du coût financier.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'acquisition de nouveaux serveurs informatiques.

3.2 Conventions informatiques

Présentation, par le Secrétaire Général, de la liste de sociétés ou bénévoles disposant d'accès à la base de données fédérale. Tous ont été contactés au sujet de la convention d'utilisation et la charte d'utilisation de la base de données mises en place dorénavant par la fédération.

Le trésorier général fait remarquer que les demandes de financement de certains bénévoles pour, notamment, pouvoir héberger les solutions proposées se font de plus en plus nombreuses.

En tenant compte du descriptif du projet, de l'intérêt pour la fédération et après l'avis de la commission informatique et de la direction de la Communication pour d'éventuels aspects commerciaux en jeu, le Secrétaire Général présente au vote du Bureau Fédéral :

Il est proposé au vote du Bureau Fédéral les autorisations d'accès à la base de données fédérale.

- Un avis favorable pour : application sous Android / B. Durand, application sous IOS / D. Courbet, Badiste.fr / S. Levant, Badnet site internet / G. Cantegril, ScorBad / G. Cantgril, DeclIC / Comité 44, Openbad / L. Daniel, Extrabad / F. Jobard, Ronde Suisse / F. Jobard, Icmanger / R. Platel, Hypercube (bad) / R. Platel, application sous Windows Phone / F. Goux, outil de vérification interclubs / JL. Bourdin, boîte à outils OC/JA / A. Sergent, Antidote / A. Sergent, Badplus / D. Bossert, Tournament Planner / D. Meure.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, les autorisations d'accès à la base de données fédérale pour ces bénévoles et sociétés.

- Un avis favorable avec des négociations en cours : Badmania.fr / M. Lucas, Badnet / G Cantegril, E-Bad (app sous android & IOS) / G Cantegril, E-Bad (site internet) / G Cantegril.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, les autorisations d'accès à la base de données fédérale pour ces sociétés sous réserve que les négociations aboutissent comme le désire la fédération.

- Un avis défavorable : IT Bad / R. Cognard, Ronde Suisse / R. Cognard

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, le fait de ne pas accorder d'accès à la base de données fédérale.

3.3 CDD Kinésithérapeutes

Présentation de la note relative à la mise en place d'un CDD pour la kinésithérapeute de l'INSEP par le DTN.

Suite à l'absence des deux kinés intervenant habituellement sur l'INSEP pour une période indéterminée, il est proposé d'établir un CDD à Anne Ayala jusque fin 2017 à raison de 2 vacations par semaine, son statut de salariée ne lui permettant pas de produire de note d'honoraire.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, l'embauche en CDD d'Anne Ayala en tant que kinésithérapeute sur l'INSEP à raison de deux vacations par semaine de juin à décembre 2017.

3.4 Membre d'honneur

Sujet non évoqué qui sera mis à l'ordre du jour du CA du 10 juin prochain.

4/ Secteur Financier

4.1 Point d'étape financier : réalisé budgétaire au 30 avril 2017

Un réalisé, au 30 avril 2017, a été adressé à chaque secteur. Il est précisé que les notes de frais du mois d'avril ne sont pas encore toutes parvenues à la fédération, ces informations sont donc amenées à évoluer.

4.2 Application WEB de gestion des notes de frais

La Directrice Financière présente la note concernant l'étude sur les possibilités d'optimisation de gestion des processus « Achats, gestion de commandes et traitement des notes de frais ». Ces tâches sont actuellement très chronophages pour le service comptabilité.

Ce projet devra être mené sur une période allant de 12 à 36 mois.

Une proposition sur le choix d'un prestataire pour le module « Traitement des notes de frais » sera présentée lors du prochain Bureau Fédéral.

Le Trésorier Général précise qu'avec ces solutions, la fédération s'inscrit pleinement dans la stratégie numérique du projet fédéral en mettant à profit les évolutions technologiques pour une meilleure optimisation de la gestion.

4.3 Créances clients

Le bureau fédéral confie au Trésorier Général la gestion du recouvrement des créances de Monsieur Richard Remaud.

5/ Secteur Communication / Marketing / Événementiel

5.1 Bilan CEJ 2017

Du 7 au 16 avril, au Centre Sportif Régional de Mulhouse : le choix de la salle s'est avéré judicieux puisqu'elle était parfaitement adaptée à l'événement.

Quelques chiffres :

- 25 nations sur la compétition par équipe
- 37 pays représentés sur la compétition individuelle
- 3 000 volants utilisés
- 4 000 visiteurs
- 260 bénévoles gérés de manière souple par le comité d'organisation, ce qui a permis d'avoir toujours le nombre minimum nécessaire (50) au bon fonctionnement
- 800 personnes accréditées (joueurs, coachs, bénévoles, élus ..) représentant énormément de repas et près de 3000 nuitées

La réussite d'un événement se mesurant aussi aux résultats sportifs, ces Championnats d'Europe Junior ont donc été un vrai succès.

Le budget a été maîtrisé : 126 000 euros d'engagement fédéral dont une bonne partie de sommes incompressibles comme les frais de Badminton Europe, mais aussi une très belle soirée de Gala pour un coût de 7000 euros.

L'investissement du Comité 68 était de grande qualité avec une organisation maîtrisée et une excellente coordination entre les différents acteurs comité, fédération

et Kénéo.

L'utilisation optimale des transports en commun (le tramway) a permis de réaliser des économies tout en respectant l'environnement : les accréditations servaient de titres de transport.

Quelques difficultés sont toutefois à noter :

- Impossible de négocier quoi que ce soit avec Badminton Europe une fois le contrat signé : l'instance européenne, au regard des événements organisés par la France, surestime ses moyens financiers. Le président ajoute avoir eu une discussion avec les représentants de Badminton Europe présents afin de rétablir la vérité sur le sujet.
- La billetterie payante
- L'externalisation de la buvette qui, au final, est déficitaire
- Des partenaires locaux peu nombreux et peu visibles

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

5.2 Point sur les IFB 2017

Le nouveau site internet sera mis en ligne fin mai, ainsi que l'offre de billetterie et la vente démarrera début juin. La campagne de recherche des bénévoles est en cours et se présente bien.

Point d'information sur le nouveau cycle des Superseries 2018-2021 : le contrat de 74 pages est en cours de traduction et quelques interrogations subsistent, notamment les dates et l'octroi de wild cards.

Sur la partie Marketing, la fédération est en discussion avec Yonex mais la BWF a quelques autres pistes possibles avec d'autres partenaires.

Puis le Directeur de la Communication fait un point sur les autres événements internationaux :

- Orléans souhaite déposer un dossier de candidature à l'organisation d'une compétition de niveau 6 et sollicite le soutien de la fédération,
- Le Championnat d'Europe Parabad 2018 : candidature de Rodez : pas de réponse de la BWF à ce jour.
- La Thomas et Uber Cup 2020, phase continentale : en recherche d'un territoire hôte bénéficiant d'un plateau de jeu de 10 terrains. La fédération a visité la salle de spectacle de St-Omer (62) mais difficulté d'accès et de visibilité pour les joueurs et spectateurs. La piste du vélodrome de St-Quentin en Yvelines est évoquée.

Autres informations diverses :

- La visite en France de Yonex le mardi 2 mai : visite de l'INSEP le matin, gymnase et pôle médical puis réunion au siège fédéral l'après-midi dans le cadre de la renégociation du contrat qui pourrait être signé à l'occasion des IFB 2017.
- Lacoste : le dossier était un peu précipité mais la commande est partie. 178 personnes de la fédération seront équipées de la même dotation ; la livraison devrait intervenir en fin d'année.

- L'Esprit Bad : la phase de déploiement est en cours avec la production de nouvelles affiches et le tournage de films à thèmes, dont un sur Delphine Lansac à Oullins à l'occasion d'une journée d'Interclubs. Ces reportages seront diffusés mensuellement.
- Mise en ligne à venir de la boutique Doublet à destination des ligues, clubs et comités pour l'achat de panneaux, banderoles ...etc
- Le 23 juin 2017 : participation de la fédération à la journée olympique multisports. Cette opération est fortement destinée au grand public et le montage technique est en cours avec : une piste d'athlétisme sur la Seine, un vélodrome Place de la Concorde, un plongeur, 12 terrains de Badminton tracés sur l'Esplanade des Invalides et montage d'un terrain extérieur, acheté par la FFBaD. Une demande de financement CNDS a été envoyée et accordée pour un montant de 11 400 euros. La fédération travaille sur cette opération en collaboration avec la ligue Ile de France.

5.3 Revue de Presse

Un lien de consultation a été adressé aux membres du Bureau Fédéral :

<https://we.tl/PWVGJzslBdk>

6/ Secteur Territoires Durables

6.1 Dialogue de gestion Nouvelle Calédonie

Présentation de la note par la vice-présidente du secteur : cette note fait suite aux échanges du 21 avril dernier avec la ligue de Nouvelle-Calédonie, en amont du séminaire ultramarin.

Contrairement à l'olympiade précédente au cours de laquelle rien n'a été fait, un gros travail effectué cette année par la nouvelle équipe :

Pas d'emploi sur le territoire, ni de référent Equipement.

Des formations ont été dispensées et d'autres vont suivre.

Pour la partie Vie Sportive, des actions ont été mises en place sur les Féminines. En revanche, la demande porte essentiellement sur le financement des compétitions (Championnat de l'Océania, Sudirman Cup, BWF World Junior Championship, Nouméa International) à hauteur de 10 000 euros.

Le montant global de la demande s'élève à 12 205 euros.

Au regard des éléments en notre possession et du travail fourni par la ligue depuis quelques mois, et bien que l'enveloppe 2017 du dialogue de gestion ait été distribuée en totalité, il est proposé d'attribuer à la Nouvelle-Calédonie une enveloppe de 2 000 euros. Il est à noter que la fédération a également fourni pour 1 200 euros de volants

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, une enveloppe de rattrapage du dialogue de gestion 2017 pour la ligue de Nouvelle-Calédonie à hauteur de 2 000 euros.

6.2 Décisions PEC 2017

Présentation de la synthèse du Plan Emploi Club Campagne 2017 par Stéphane Corvée :

22 dossiers ont été présentés dont 20 clubs et 2 groupements d'employeurs qui,

juridiquement parlant, ne sont pas affiliés à la FFBaD.

Il s'avère que leur cas pose problème, la décision du bureau fédéral concernant les 2 groupements d'employeurs est donc ajournée et le dossier sera soumis au service juridique de la fédération afin de statuer rapidement.

12 clubs sont déjà employeurs et 1 a déjà plus de 2 salariés.
8 clubs postulent au PEC 2017 sans avoir trouvé de candidat.

Le comité de pilotage Emploi s'est réuni le jeudi 13 avril 2017 pour procéder à l'analyse des dossiers et a rendu les préconisations suivantes : 19 avis favorables et 3 avis réservés.

Excepté les demandes des 2 groupements d'employeurs (pour lesquelles la fédération doit vérifier la faisabilité et les éventuelles conditions), 17 avis favorables, dont 1 sous condition de requalifier l'emploi en groupe 3 afin qu'il corresponde aux missions décrites (AUCB) et 3 avis défavorables (BC Hermitage et Tournonais, Association Badminton Salbris et Volant de l'Esquirot).

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

La demande du club de l'US Talence entraîne réflexion car il y est fait allusion à la création d'une académie, au sein d'une ligue ayant déjà un pôle France Jeunes et un pôle Espoirs.

Il est demandé au bureau fédéral de se positionner.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'avis favorable émis par la commission Emploi de la fédération pour le Plan Emploi Club 2017 pour 16 clubs (ASC St-Barthélémy – Pays d'Auge Badminton – Colmar Badminton Racing – BC Maiche le Russey – Strasbourg HautePierre BC – AUCB – ASL Robertsau – Laon Badminton – Pays Voironnais – BC Dijon 21 – US Lillebonne – Badminton Baume les Dames – BC Isle – CLTO – BC Courbevoie – ES Marais Badminton).

Le bureau fédéral valide, à la majorité, l'avis favorable émis par la commission Emploi de la fédération pour le Plan Emploi Club 2017 pour l'US Talence Badminton. Un courrier du DTN sera toutefois adressé au Président du club.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'avis défavorable émis par la commission Emploi de la fédération pour le Plan Emploi Club 2017 pour le Badminton Club de l'Hermitage et du Tournonais.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'avis défavorable émis par la commission Emploi de la fédération pour le Plan Emploi Club 2017 pour l'Association Badminton Salbris.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'avis défavorable émis par la commission Emploi de la fédération pour le Plan Emploi Club 2017 pour le Volant de l'Esquirot.

6.3 Construction d'une stratégie emploi pour l'olympiade

Présentation de la stratégie Emploi de la FFBaD par Stéphane Corvée : au cours de l'olympiade précédente, le choix avait été fait d'orienter la stratégie emploi exclusivement sur le Plan Emploi Club. A ce jour, 59 clubs ont bénéficié de cette aide mais l'absence de mise en œuvre d'autres plans démontre les limites de ce

choix.

Il est donc nécessaire de faire évoluer la stratégie fédérale au travers de 2 grands axes :

- Mieux cibler l'aide directe aux employeurs
- Développer l'aide indirecte aux employeurs

Pour ce faire, il faut redéfinir les modes d'intervention et la gestion financière de l'enveloppe emploi. Une base d'actions est proposée avec la répartition de postes entre les axes choisis, la création d'un observatoire de l'emploi et la création d'un poste fédéral de chargé de mission emploi.

Deux options sont possibles :

- L'augmentation du budget fédéral alloué à l'emploi
- L'évolution de la stratégie à budget constant

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

6.4 OT et formation

Les élus de la FFBaD ont voté la réforme de la formation des OT. Suite aux discussions avec les ligues, 2 problèmes se posent :

- L'évolution du grade des formateurs d'OT
- L'évolution du nombre de formateurs assistants

Il est proposé de passer d'une référence imposée à fortement conseillée pour ouvrir à un seul assistant le cas échéant. Cependant, il est difficile de mesurer les impacts de cette ouverture, il convient donc de trouver des critères de mise en œuvre.

Un débat s'est engagé sur la formation des OT et chacun s'est exprimé sur le sujet.

Le bureau prend acte des modifications nécessaires mais il est proposé qu'elles n'interviennent que l'an prochain.

6.5 Prix des mémoires d'étudiants 2017

Présentation de la liste des 9 candidats aux prix des mémoires d'étudiants 2017 par la vice-présidente du secteur : 1 seule thèse et 2 Master 2 et 6 Master 1.

Il est précisé que la composition du jury sera modifiée par rapport à l'an dernier.

6.6 Modification Joueurs Ultramarins

Suite à quelques désaccords au sein des territoires ultramarins, il est nécessaire d'engager une nouvelle réflexion. Ce point sera donc présenté ultérieurement.

7/ Secteur Diversité des Pratiques

7.1 Indemnisation des jeunes arbitres officiant sur les France

Présentation de la note par la vice-présidente du secteur : la formation des jeunes arbitres (- de 18 ans) est un des enjeux de l'olympiade. En 2017, la CNA désigne des jeunes arbitres sur les 2 championnats de France Jeunes et Vétérans. Or, aucun texte fédéral n'encadre les indemnités de ces jeunes arbitres.

Deux propositions sont soumises :

- Versement des indemnités par chèque, virement bancaire ou espèces, sous réserve de la détention d'un compte bancaire par le bénéficiaire ou son représentant légal,
- Versement des indemnités sous forme de bons d'achat ou de cartes cadeaux.

La CNA penche en faveur de la première proposition afin de simplifier le fonctionnement.

La Directrice Financière précise que juridiquement, rien ne nous interdit de verser de l'argent.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, le versement des indemnités des jeunes arbitres par virement bancaire.

7.2 Problème de la non-prise en compte du CPPH des joueurs poussins pour le TOS

Depuis cette année, les poussins ont le droit de participer au Championnat de France Jeunes dans la catégorie benjamins via le résultat du Championnat Régional. De ce fait, tous les poussins champions régionaux sont qualifiés mais leurs points ne sont pas pris en compte et ils sont obligés de passer par les qualifications.

Cela entraîne beaucoup de réactions des différents acteurs sur le terrain des parents, entraîneurs, clubs ... au motif qu'ils sont défavorisés.

Le règlement ne pouvant être modifié avant l'année prochaine, il est proposé d'interdire la participation des champions régionaux poussins au Championnat de France Benjamins en 2018.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.

7.3 Point sur les actions « Bad & Quartiers » et « Féminines »

Point d'information sur les actions « bad et Quartiers » : cela fonctionne très bien. Une réunion s'est tenue à Mulhouse lors des CEJ regroupant 15 personnes. La plaquette est en cours d'écriture et sera transmise au service Communication fin juin pour mise en production. Il est désormais envisageable de se passer du soutien de l'APPELS sur ce dossier.

Point d'information sur les actions « Féminines » : une stagiaire Master 2 UPFR Sport accueillie en collaboration avec la ligue Bourgogne Franche-Comté a fait une étude des pratiques féminines au niveau national et lancé des enquêtes auprès du public féminin. Elle en a tiré beaucoup de statistiques et son rapport de stage est en cours d'écriture. Dès qu'il sera finalisé, ce rapport pourra servir de base de travail à la commission Féminine de la FFBaD.

Une discussion s'est engagée sur l'Interclubs, les tournois et les problèmes de mixité dans certaines ligues.

Le Président fait un point, non inscrit à l'ordre du jour, sur le dossier de la Maison du Bad. La fédération d'Escalade a revu ses ambitions à la baisse et obtenu un rendez-vous avec Jean-François Martins à la Mairie de Paris le 17 mai.

La FFBaD, de son côté, a rendez-vous le 30 mai.

Fin de la séance à 16h30